SOCIETE GENERALE
Corporate & Investment Banking

Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Capped Bonus Certificate relatif à une action de Stellantis N.V. cotée en EUR

ISIN: FRSGE001JX16 / **Mnémonique:** D756S
INITIATEUR: Société Générale / www.warrants.com / appeler le +33 (0) 1421 36844 pour en savoir plus
AUTORITÉ COMPÉTENTE DE L'INITIATEUR: Autorité des Marchés Financiers (AMF) & Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), France, est chargée du contrôle de Société Générale en ce qui concerne ce document d'informations clés
DATE DE PRODUCTION DU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS: 2 juin 2023
EMETTEUR: Société Générale Effekten GmbH / **GARANT:** Société Générale

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Ce produit est une obligation au porteur régie et interprétée par le droit allemand. La formation du produit est soumise au droit de la République française.

Durée

Ce produit a un terme prédéterminé et arrivera à maturité à la Date de règlement.

Objectifs

Ce produit est conçu pour vous conférer un droit spécifique selon des conditions prédéfinies.

Les possibilités pour le rachat du produit sont les suivantes:

(a) Si, pendant la Période de contrôle, le cours de l'Actif sous-jacent n'a jamais été inférieur ou égal à la Barrière, vous percevrez la Valeur de rachat qui correspond à la Montant Bonus.

(b) Si pendant la Période de contrôle, le cours de l'Actif sous-jacent a été au moins une fois égal ou inférieur à la Barrière, il y a deux scénarios possibles:
   - (i) Si le Cours de référence de l'Actif sous-jacent à la Date de Valorisation est égal à ou supérieur au Plafond, vous recevrez une Valeur de Rachat qui sera égale au Montant Maximal.
   - (ii) Si le Cours de référence de l'Actif sous-jacent à la Date de valorisation est inférieur au Plafond, vous percevrez la Valeur de rachat qui correspond au produit du Cours de référence de l'Actif sous-jacent à la Date de valorisation et le Ratio. Vous subirez une perte dans le cas où la Valeur de rachat est inférieure au prix d'achat du produit.

Vous n'avez aucun droit sur l'Actif sous-jacent (par exemple, paiements de dividendes, droits de vote).

Actif sous-jacent:	Action de Stellantis N.V. (ISIN NL00150001Q9)
Bourse:	Euronext Paris S.A.
Devise de l'Actif sous-jacent:	Euro (EUR)
Devise du produit (Devise d'émission):	Euro (EUR)
Barrière:	EUR 12,00
Plafond:	EUR 17,20
Montant Maximal:	EUR 17,20
Montant Bonus:	EUR 17,20
Ratio:	1,00

Date de lancement:	20 février 2023
Période de contrôle (incluses)**:**	20 février 2023 - 16 juin 2023
Date de valorisation:	16 juin 2023
Date de règlement:	23 juin 2023
Type de règlement:	Numéraire
Cours correspondant pendant la Période de contrôle:	Cours de l'Actif sous-jacent tel que déterminé et publié par la Bourse.
Cours de référence:	Dernier cours de l'Actif sous-jacent déterminé et publié par la Bourse pour un jour (cours de clôture).

L'émetteur dispose d'un droit de résilier le produit sans préavis en cas d'événement extraordinaire. Les événements extraordinaires peuvent être, entre autres, la radiation de la cote ou la perte de l'Actif sous-jacent, les modifications de la loi, les événements fiscaux et l'impossibilité pour l'émetteur de mener à bien les transactions de couverture nécessaires. En cas de résiliation, la valeur de résiliation peut être considérablement inférieure au prix d'achat. Il est même possible que l'investissement soit entièrement perdu. Vous supportez également le risque que le produit soit rappelé par anticipation à un moment qui ne vous est pas favorable, et vous pourrez uniquement réinvestir la valeur résiduelle selon des conditions moins favorables.

Investisseurs de détail visés

Le produit est destiné aux particuliers pour une création de capital / une optimisation des actifs d'ordre général avec un horizon d'investissement à court terme. Ce produit est un produit destiné aux clients disposant de connaissances étendues et/ou d'une expérience dans les produits financiers et les marchés financiers. L'investisseur pourra supporter des pertes (jusqu'à la perte totale du montant investi) et n'attache pas d'importance à la protection du capital.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur synthétique de risque

1	2	3	4	5	**6**	7

Risque le plus faible **Risque le plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à sa maturité. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 6 sur 7, qui est la classe de risque élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée:		**23 juin 2023 (maturité)**
Exemple d'investissement:		**EUR 10 000**
Scénarios		**Si vous sortez après la période de détention recommandée**
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**	
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 4 892
	Rendement en pourcentage (non annualisé)	-51,1%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 10 023
	Rendement en pourcentage (non annualisé)	0,2%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 10 023
	Rendement en pourcentage (non annualisé)	0,2%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 10 023
	Rendement en pourcentage (non annualisé)	0,2%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les scenarios présentés représentent des résultats possibles calculés sur la base de simulations.

QUE SE PASSE-T-IL SI SOCIÉTÉ GÉNÉRALE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Si l'Emetteur fait défaut, vous ne pourrez réclamer toute somme impayée qu'auprès de Société Générale (le Garant). Si Société Générale fait défaut ou est en faillite, vous pourriez subir une perte partielle ou totale du montant investi. Si les dettes senior non privilégiées (visées à l'article L 613-30-3-1-3° du Code Monétaire et Financier) de Société Générale font l'objet de mesures au regard de la règlementation relative au mécanisme de renflouement interne (bail-in), par réduction de la dette jusqu'à zéro, conversion en titres de capital (actions) ou report de maturité, votre créance sur l'Emetteur peut être réduite au montant en principal et/ou intérêts qui seraient dus aux porteurs des titres et/ou à la valeur des titres de capital ou d'autres titres ou autres engagements de Société Générale ou d'autres personnes qui seraient livrés aux porteurs des titres si ceux-ci avaient été émis directement par Société Générale et avaient donc eux-même été l'objet de mesures au regard de la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne. Votre investissement n'est couvert par aucun système de garantie ou d'indemnisation.

Vous trouverez les notations de Société Générale sur https://www.societegenerale.com/en/measuring-our-performance/investors/debt-investors/ratings.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- que vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%)
- EUR 10 000 sont investis

	Si vous sortez après la période de détention recommandée
Coûts totaux	EUR 12
Incidence des coûts (*)	0,1%

(*) Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage est calculé en tenant compte du coût total de la période, divisé par le montant de l'investissement et ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	**Si vous sortez après la période de détention recommandée**

Coûts d'entrée	Ces coûts sont déjà inclus dans le prix que vous payez.	EUR 12
Coûts de sortie	Sans objet	EUR 0

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée: 23 juin 2023 (maturité)

L'objectif du produit est de vous conférer un droit spécifique décrit à la section « En quoi consiste ce produit ? » à condition que le produit soit détenu jusqu'à maturité.

La seule possibilité de récupérer les sommes investies de manière anticipée est de vendre le produit sur le marché où il est coté ou sur le marché de gré à gré. Si vous devez vendre le produit avant la fin de la période de détention recommandée, les sommes que vous percevrez pourraient être (considérablement) inférieures aux sommes que vous auriez obtenues autrement.

Cotation du marché	Euronext Access Paris	**Taille minimale des opérations**	1 produit
		Cotation de prix	Cotation par unité

L'achat et/ou la vente du produit peut être temporairement compromis(e) ou complètement impossible en cas de situation particulière du marché ou de perturbations/défaillances techniques.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Toute réclamation concernant la personne qui apporte des conseils sur le produit ou qui le vend peut être déposée directement auprès de cette personne par le biais du site Internet concerné.
Toute réclamation concernant le produit ou la gestion du produit par l'émetteur de ce produit peut être déposée par écrit (courrier ou message électronique) à Société Générale, à l'adresse suivante SOCIETE GENERALE, Regulatory Information Department, 17 cours Valmy, 92987 PARIS LA DEFENSE CEDEX, FRANCE, adresse électronique SG-complaints-kid@sgcib.com ou www.warrants.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier Document d'information clé est disponible en ligne à l'adresse www.warrants.com. Ce document peut faire l'objet de mises à jour depuis sa date de publication. Le prospectus, ses éventuels suppléments et les conditions définitives sont publiés sur le site de la Société Générale (www.warrants.com; prospectus et compléments dans la rubrique Legal documents / Prospectuses; conditions définitives en entrant l'ISIN dans le champ de recherche puis dans la rubrique Documentation), le tout conformément aux exigences légales. Afin d'obtenir des informations plus détaillées - et en particulier des précisions sur la structure et les risques associés à un investissement dans le produit - vous devez lire ces documents.